

## Enveloppe budgétaire 2010-2011 pour la restauration du patrimoine religieux québécois

**Montréal, le 5 octobre 2010** – La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, annonçait aujourd’hui une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Pour l’année financière 2010-2011, l’enveloppe accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec s’élève à 18 600 000\$. Ce nouveau budget permettra la restauration de 100 édifices religieux patrimoniaux à l’échelle du Québec. L’annonce a eu lieu en présence du président du Conseil, M. Michel Lavoie, et de l’administrateur apostolique de l’archidiocèse de Québec, Mgr Gérard Cyprien Lacroix.

Cette aide financière vise à soutenir les initiatives en vue de la restauration d’édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d’art et des orgues qu’ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 240 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de près de 115 M\$, ce qui a permis, du même souffle, de maintenir et même d’accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l’offre touristique québécoise. Il s’agit d’un appui important à ces nombreuses communautés locales qui ont à cœur la sauvegarde de leur patrimoine religieux.

« Depuis quinze ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a développé, avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un partenariat qui s’inscrit à l’intérieur d’une volonté gouvernementale de s’associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L’infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d’avant-garde, et nous ne pouvons qu’être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux », a souligné M. Lavoie.

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l’échelle du Québec. Il a pour mission, notamment, de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois.

---30---

**Source :** Jocelyn Groulx, directeur  
Conseil du patrimoine religieux du Québec  
Téléphone : 514 931-4701 – 1 866 580-4701  
Télécopieur : 514 931-4428  
Courriel : [jgroulx@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:jgroulx@patrimoine-religieux.qc.ca)